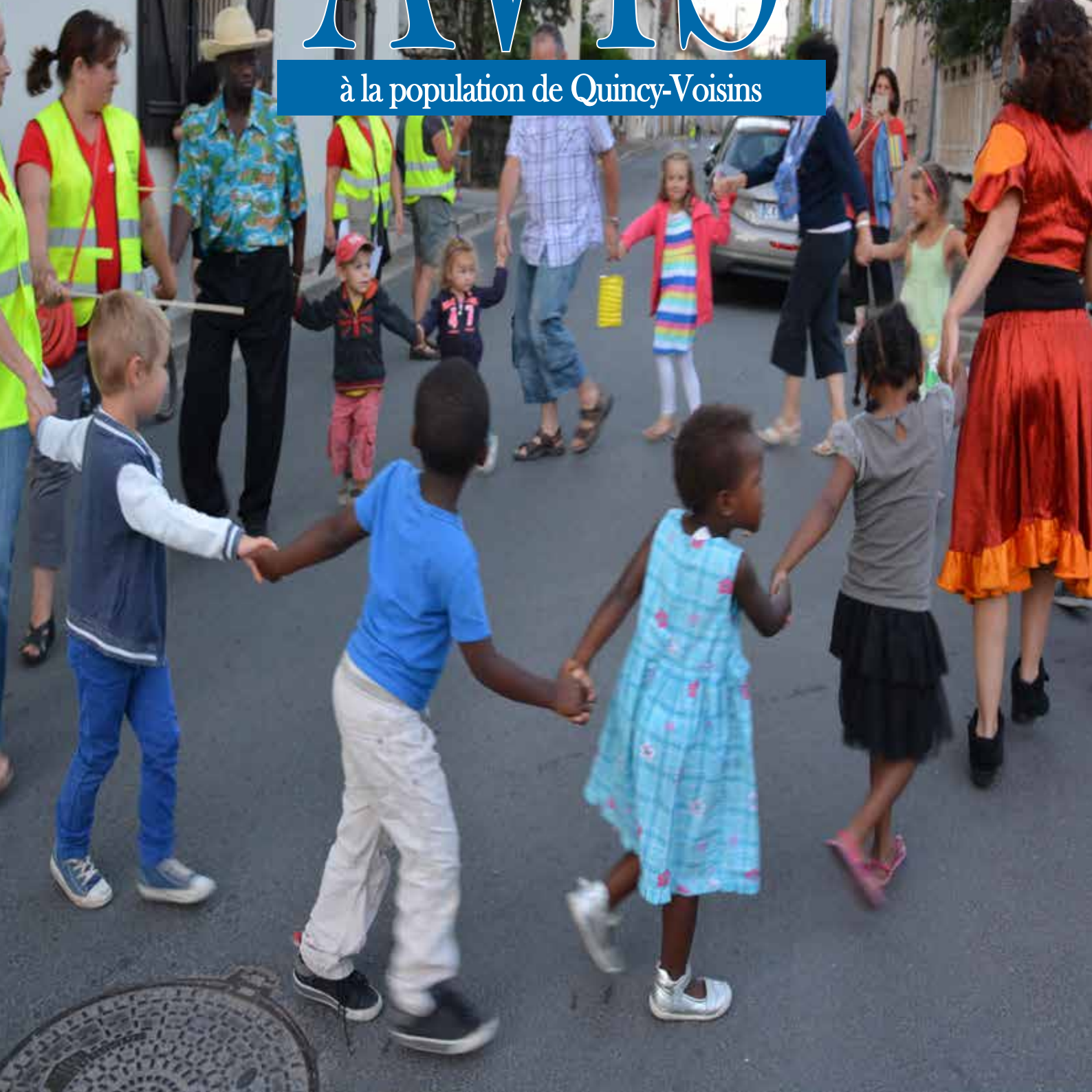


AVIS

SEPTEMBRE
2015



à la population de Quincy-Voisins



P.2

► L'utilisation des équipements communaux

P.3

► Une nouvelle directrice générale des services à la Mairie de Quincy-Voisins

P.4

► Actualités des travaux dans la commune

UN BEAU PROGRAMME POUR LA FÊTE NATIONALE



Ce logo rappelle que la ville de Quincy-Voisins rejette l'accord général sur le commerce et les services (AGCS) qui prévoit la privatisation des services publics.

La fête nationale a été célébrée le samedi 11 juillet dans notre commune et a été une grande réussite. Beaucoup de monde, toute génération confondue, a participé à cette fête populaire. C'est la compagnie des « Lutins de la Rue Orange » qui a animé la soirée.

La retraite aux flambeaux a été très appréciée des familles. Le défilé, accompagné par une carriole musicale et des danseurs venus des pays chauds, a fait le bonheur des enfants et de leurs parents ou grands-parents. Parti du secteur de Voisins, au rond-point de la pharmacie, le défilé a traversé le village pour rejoindre le parc du château où était tiré le feu d'artifice.

Ce spectacle pyrotechnique était magnifique. Il a sublimé le cadre somptueux du parc du château et a ravi le

nombreux public présent, émerveillé, qui n'a pas tari d'éloges devant ces tableaux multicolores et spectaculaires. Puis place au traditionnel bal, sur la place de la Mairie, décorée de fanions tricolores, comme il se doit. C'est également, la Compagnie des Lutins de la Rue Orange, qui a animé la fin de la soirée dans une ambiance endiablée, entraînant dans ses danses très rythmées une foule d'enfants et adultes de tous âges. Une sympathique buvette permettait de se restaurer sur place. Bravo à l'ACLS-Comité des fêtes et ses bénévoles pour l'organisation de cette belle soirée qui a permis une nouvelle fois de créer et d'enrichir le lien social entre les habitants. Vifs remerciements aux services techniques municipaux pour leur soutien logistique.



L'UTILISATION DES EQUIPEMENTS COMMUNAUX Comment ça marche ?



Entretien avec Annie Marre, Maire-Adjoint à la vie associative et à la communication

Pouvez-vous nous expliquer comment fonctionne la mise à disposition d'équipements communaux pour les associations quincéennes ?

AM- Pour les associations, afin de favoriser le développement du sport et de la culture, la municipalité a fait le choix de mettre à disposition des équipements à titre gratuit. De nombreuses salles sont donc utilisées pour des activités régulières et des manifestations ponctuelles. C'est ce qui permet l'animation de notre commune tout au long de l'année.

Fin mai, début juin, toutes les associations, les écoles et les services municipaux (service périscolaire, conservatoire municipal de musique, école municipale des sports) sont conviés à une réunion afin de définir le calendrier des manifestations

et festivités. Le choix des manifestations retenues se fait dans un souci d'équité, de bon sens et d'harmonie. Afin de satisfaire toutes les associations, il n'est accordé qu'un prêt annuel de salle pour des manifestations ponctuelles. Les nombreuses dates réservées démontrent le dynamisme des associations et la richesse des activités proposées.

Les associations et les services municipaux restent prioritaires dans l'attribution des salles communales vis-à-vis des particuliers.

Comment fonctionne la location des salles communales pour les administrés ?

AM- Trois salles communales sont ouvertes à la location en fonction de leur besoin :

-La Maison pour Tous réservée aux petits événements familiaux, 50 personnes assises, sans musique pour respecter les locataires résidant au-dessus de la salle.

-La Salle Polyvalente pouvant contenir jusqu'à 132 personnes assises.

-L'Espace Jean Ferrat ayant une capacité de 400 personnes assises.

Les différents tarifs de ces salles sont consultables en détail sur le site internet de la commune :

<http://www.quincy-voisins.com/>

Les demandes de réservation de location doivent être faites uniquement par courrier ou par mail à l'attention de Monsieur le

Maire. Les demandes sont acceptées selon la disponibilité des locaux, en fonction de l'ordre d'arrivée des demandes.

Quelles sont les priorités municipales pour l'année à venir ?

AM- Malgré des restrictions budgétaires importantes, la municipalité a fait le choix de poursuivre la mise à disposition gratuite des salles pour les associations. Ces utilisations sont étudiées et accordées au mieux en fonction des effectifs, des activités proposées, de l'entretien et des dépenses d'énergie des locaux. Le tissu associatif quincéen est dense et c'est un point positif pour la commune. Le travail de la commission des fêtes et cérémonies consiste à conserver un juste équilibre entre les créneaux accordés aux associations et aux services municipaux. Ces mises à disposition de locaux à titre gratuit sont soumises à la signature de conventions obligatoires entre la Mairie et les associations.

Pour l'année 2015/2016, un programme cohérent a été élaboré en partenariat avec les présidents d'associations et les responsables des services municipaux. Il sera mis en ligne dès la rentrée sur le site de la commune. La municipalité étudie tous les nouveaux projets qui peuvent valoriser et enrichir notre commune.



Une nouvelle directrice générale des services à la Mairie de Quincy-Voisins



Vendredi 5 juin, Madame Catherine Macé a fêté son départ à la retraite en présence de nombreux élus et des agents municipaux. Monsieur le Maire, Jean-Jacques JEGO lui rendit un brillant et reconnaissant hommage, fidèle aux 13 années pendant lesquelles elle a été le chef d'orchestre de la Mairie de Quincy-

Voisins. Une lourde tâche, dans laquelle elle s'est complètement investie.

Lors de cette cérémonie, Monsieur le Maire, a présenté Madame Anne-Emmanuelle CIAN, nouvelle directrice générale des services (DGS), venue de la commune de Collégien où elle occupait un poste similaire. Ce sera son 3ème poste en tant que DGS. Elle a été également au début de sa carrière directrice générale adjointe (DGA). Depuis 15 ans dans la fonction publique territoriale, elle mettra toute son expérience pour servir notre nouvelle collectivité.

La passation de pouvoir s'est faite en douceur avec une période transitoire où

les deux DGS ont pu échanger, dialoguer et fonctionner ensemble sur le terrain.

Voici en quelques lignes, un éclairage sur le rôle du DGS :

Le DGS est l'interface entre le pouvoir politique qui détient la légitimité démocratique et l'ensemble du personnel qui détient la compétence et le savoir-faire. Le DGS est au sommet de la hiérarchie administrative.

Il assure la coordination entre ces deux sphères pour conduire l'organisation dans un souci d'intérêt général et de développement local.

Son rôle est donc d'impulser un sens à l'action quotidienne des services, tout en étant à leur écoute. C'est le pivot de l'équipe de direction.

Le service public municipal

Certains médias aiment insinuer qu'il y aurait trop de fonctionnaires, que c'est coûteux qu'ils ne seraient pas assez efficaces(?)

A Quincy-Voisins, la plus grande entreprise de la commune est la mairie avec 110 fonctionnaires. Certains à temps complet, d'autres non. Tous travaillent avec assiduité, contents de leur fonction au service de tous.

Ce sont les 710 enfants quincéens qui mobilisent le plus de personnels : 63 personnes

- 9 ATSEM en maternelle,
- 9 personnes dans les 2 cantines,
- 22 animateurs (Accueil Matin/Soir, Centre de Loisirs, TAP),
- 11 agents d'entretien des écoles et salles communales,

● 12 surveillants de l'étude du soir.

Médiathèque : 3 personnes

Conservatoire : 12 personnes à temps partiels ou temps complet

L'entretien de la commune : bâtiments, espaces verts, voiries, l'urbanisme, les marchés publics, nécessitent 18 personnes.

L'administration générale : comptabilité, gestion du personnel, état civil, accueil du public, information, gestion administrative des cantines et du centre de loisirs, gestion du conseil, police, aide sociale, secrétariat du Maire emploie 14 personnes.

La particularité de notre commune est d'avoir une population jeune qui travaille souvent en région parisienne.

La restauration scolaire :

Sur 261 enfants de maternelles : 165 enfants sont inscrits en cantine (63%) Les enfants du CP au CM2 sont au nombre de 442. 342 d'entre eux utilisent les services des cantines municipales (76%).

Chacun des employés de la mairie a une tâche bien définie. Des encadrants compétents veillent à assurer la mise en œuvre des travaux ou des animations. Le service public municipal, les associations locales sportives ou de loisirs complètent leurs efforts et s'adressent à l'ensemble de la population, les jeunes, les adultes mais aussi les personnes âgées.

EN BREF

ELECTIONS REGIONALES

ATTENTION

Au vu des élections régionales du 6 et 13 décembre 2015, les demandes d'inscriptions sur les listes électorales seront recevables **jusqu'au 30 septembre 2015**.

Passé cette date, les demandes d'inscriptions ne pourront être prise en compte pour pouvoir voter aux élections régionales de cette année.

Réunion extra-municipale sur le Handicap « Matin Café »



Samedi 19 septembre 2015
de 9h à 10h30
Salle de réunion, Espace Jean Ferrat
Moment d'échanges pour appréhender,
comprendre les difficultés
liées au handicap

Un nouveau sol pour le gymnase



Les travaux du gymnase ont débuté en juillet. Ils consistent en la réalisation d'un nouveau sol sportif destiné à remplacer la résine existante qui s'était déchirée à plusieurs endroits.

L'entreprise UNISOL, spécialiste dans la réfection de sol de gymnase, a remporté le marché.

UNISOL est une entreprise « locale », située à Mitry-Mory, qui réalise des sols de



gymnase partout en France et à l'étranger. Le revêtement posé est un sol PVC de la marque GERFLOR, société qui a réalisé, entre autre, l'ensemble des sols de gymnase lors des J.O. de Londres.

La zone de jeu est d'un coloris différent des abords extérieurs.

Les travaux seront achevés courant août pour permettre la réutilisation de la structure dès début septembre.

Travaux rue de Meaux



La SAUR a effectué le remplacement de branchements d'eau potable en plomb sur la rue de Meaux, tronçon de la rue Thiers à l'avenue de la République.

La commune va engager prochainement le renouvellement des branchements situés dans les cours communes de cette même rue.

Travaux de mise en sécurité de l'Eglise Saint Denis



Les travaux de mise en sécurité de l'église Saint Denis ont été confiés au Cabinet JAMAIN, expert en édifices religieux.

Ils ont débuté fin juin et permettront la réouverture de l'église pour début septembre. Ces travaux consistent en la mise en sécurité à l'extérieur et l'intérieur du bâtiment. Une nacelle de 50 mètres a été installée afin de purger les éléments qui menaçaient de se détacher de la façade.

Des reprises d'étanchéité ont été effectuées à de multiples endroits.

A l'intérieur, des pièces métalliques servant



de sabot ont permis de resolidariser mur et charpente.

Par sécurité, des filets de protections ont été installés sous les voûtes des bas-côtés. La réouverture de l'édifice a été rendue possible grâce à vos dons, au concours du Sénateur Vincent EBLE et de l'Etat par la DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux).

Coup de neuf au Club de Tennis



Les terrains extérieurs (anciennement en gazon synthétique) ont été rénovés en béton poreux par l'Entreprise Tennis Cheam. Cette opération a été financée par le Tennis Club de Quincy-Voisins (TCQV). Les anciens grillages rouillés et détendus ont été également remplacés.

Les services techniques de la commune ont effectué eux-mêmes la régénération des 2 courts intérieurs : aspiration et nettoyage de la surface, remise en peinture des terrains, nettoyage des bâches du fond du court. Ces travaux permettront de donner un nouvel élan au TCQV.



Travaux d'aménagement intérieur du temple

Les travaux d'aménagement de l'intérieur du temple en espace culturel vont bientôt débuter.

Ce beau bâtiment, dont le ravalement a été repris, il y a une petite quinzaine d'années, a en effet souffert du temps et a besoin d'un rafraîchissement ainsi qu'un mise aux normes quant à l'accessibilité.

Dans un premier temps, le bâti va être déshumidifié en relevant la partie imperméable en pied de mur et en injectant de la résine empêchant l'humidité de remonter du sol.

Ensuite, début septembre, les travaux des neufs lots retenus débiteront. Le mur d'enceinte sera supprimé pour créer un petit parvis devant le temple, aérant ainsi son pourtour. Un faux plafond sera réalisé pour diminuer son volume et de nouvelles fenêtres posées, afin de réaliser des économies d'énergie. Le sol sera entièrement refait, et des toilettes créées.

L'ensemble des travaux revient à environ 200 000 € HT. Le bâtiment gardera sa vocation cultuelle protestante, mais accueillera désormais également des expositions.

La liste 100% quincéens n'a pas transmis sa contribution pour le mois de septembre 2015

Nouvelles modalités de réservation des services périscolaires pour l'année 2015-2016

Une fiche de réservation doit obligatoirement être transmise au service Education :

- Pour les mois d'octobre, novembre et décembre avant le 15 septembre
- Pour les mois de janvier, février, mars avant le 15 décembre.
- Pour les mois d'avril, mai et juin, les réservations devront se faire avant le 15 mars. La fiche de réservation est jointe à la facturation.

Elle est aussi disponible à la Mairie, à l'accueil de loisirs de la Forestière et sur le site internet de la commune.

Pour les petites vacances scolaires, l'inscription se fait avant le 15 du mois précédant. La Mairie se réserve le droit, si nécessaire, d'avancer la date limite de réservation.

A compter de janvier 2016, un nouveau service « Portail Famille » permettra d'effectuer les réservations et les paiements en ligne.



Rendez-vous SEPTEMBRE

- Samedi 5** : Forum des associations et services publics à l'Espace Jean Ferrat
- Samedi 12 de 14h à 18h et dimanche 13 de 9h à 17h** : Portes ouvertes de la société de tir
- Samedi 19** : Réunion extra-municipale sur le handicap de 9h à 10h30, salle de réunion de l'Espace Jean Ferrat
- Samedi 19 et dimanche 20** : Journées du Patrimoine (programme page 11 du carnard)
- Dimanche 20**: Séance du Ciné-Club dans le cadre des journées du Patrimoine à 18h30, salle polyvalente
- Samedi 26** : Concert des Fous chantants pour vaincre la Mucoviscidose à l'Eglise Saint Denis à 20h30

Inscriptions 2015/2016 au conservatoire municipal de Musique André Malraux



Inscriptions	Horaires	Lieu
Mercredi 02/09/2015	De 10h à 12h et de 14h à 19h	Conservatoire (Château municipal au 2 ^{ème} étage)
Vendredi 04/09/2015	De 16h30 à 20h	Conservatoire (Château municipal au 2 ^{ème} étage)
Samedi 05/09/2015	De 10h à 12h	Conservatoire (Château municipal au 2 ^{ème} étage)
Samedi 05/09/2015	De 14h à 17h	Forum des associations et services publics (<i>Espace Jean FERRAT</i>)

ECHOS DES ÉCOLES

Bonne retraite à Mme Yolande Besse, la directrice de l'école maternelle Jacques Brel qui a fêté son départ entourée de Monsieur le Maire, Jean-Jacques Jégo, de Madame Rasia, inspectrice de l'Education Nationale et de tous ses collègues. Bienvenue à Mme Anna Zoubir, nouvelle directrice.



Samedi 6 juin, Superbe kermesse de l'école Jacques Prévert sur le thème du cinéma,



Dernière distribution de sacs déchets verts

le samedi 29 août au centre technique municipal de 8h00 à 12h00 en fonction de la superficie du terrain (à raison de 10 sacs par 100 m² à l'année). Pour les personnes à mobilité réduite un dispositif alternatif a été prévu, veuillez contacter la Direction des Services Techniques au 01.60.04.16.43

Prochaines collectes des extra-ménagers

Mardi 8 septembre

Déposez vos encombrants la veille au soir après 19h

